

Séminaire national

15 et 16 décembre 2022

Ministère de
l'Éducation nationale
et de la jeunesse
DNE TN3

Ce document présente les trois principaux axes de travail retenus à l'occasion du premier séminaire national des interlocuteurs académiques pour le numérique en éducation aux médias et à l'information (IAN EMI). Il propose également un compte rendu des interventions.

Table des matières

Axes de travail 2022-2023	2
Compte rendu des interventions et des échanges	2
Propos introductifs, Paul Mathias, IGESR	2
La stratégie du numérique pour l'éducation	3
Les dossiers EMI du bureau DNE TN3	4
Temps d'échanges (notes)	5
Édubase	5
RGPD	5
Présentation de ressources	7
Twitter : modéliser les comptes éduscol ?	7
Enjeux éthiques, éducatifs et pédagogiques de l'éducation inclusive en lien avec le numérique	12
Éducation à l'Évaluation de l'information (EEI)	12

Axes de travail 2022-2023

- Création d'un compte Twitter académique dédié IAN EMI
- Référencement dans Édubase de scénarios pédagogiques en EMI
- Rédaction d'une lettre ÉduNum EMI collaborative sur la thématique de l'éducation à l'évaluation de l'information

Compte rendu des interventions et des échanges

Propos introductifs, Paul Mathias, IGESR

Monsieur Paul Mathias remercie les IAN pour leur présence aussi bien physique qu'intellectuelle et souligne que si leurs missions sont assez strictement définies, elles ne limitent pas leurs tâches, fonctionnelles et opérationnelles, à des fonctions de facilitateurs de « tuyaux numériques ».

Ces tâches ne sont pas simples, d'où l'intérêt du présent séminaire, des discussions et échanges internes au groupe mais aussi avec les IAN d'autres disciplines et plus généralement l'ensemble des collègues.

Ces tâches sont aussi plus profondes : ce sont des entrées dans la facilitation aux usages du numérique bien sûr mais aussi des entrées vers un nouveau mode d'organisation, des interactions intellectuelles, sociales, de la recherche dans les disciplines, de la recherche citoyenne. Une contribution à la transformation très lente mais très effective des manières d'être et de penser qui sont les nôtres et celles de nos élèves, futurs citoyens. Cette contribution est une certaine vision du rapport au savoir, des rapports intersubjectifs, des rapports sociaux, économiques, politiques.

On touche au noyau de la représentation qui est en train de se forger depuis une vingtaine ou trentaine d'années de la représentation du monde, social et politique. Une représentation ni strictement adossée à l'écrit et à sa maîtrise ni strictement adossée aux ordres sociaux qui commandent la civilisation de l'écrit.

La production des normes aujourd'hui est une production verticale concurrencée par des modes de production horizontaux concurrents de la vérité ou des normes ou des représentations qui perturbent l'ordre de production des savoirs. L'école est de son côté elle-même perturbée dans son fonctionnement par ces différentes sources concurrentes. Et il nous faut comprendre comment elle est perturbée et comment une régulation de ces sources de perturbation est possible.

Dans ce cadre le rôle des IAN en général et surtout des IAN EMI, au cœur de l'Institution, est capital, aussi bien en direction des élèves que des autres collègues professeurs. « Médias et information » est le côté facile de l'EMI. « Éduquer à » est moins facile : faire comprendre dans quel horizon s'inscrivent les recherches et les procédures plus ou moins

normées d'acquisition de connaissances, contribuer à façonner un regard et une vision singuliers « frottés et limés » contre ceux d'autrui.

La vraie maîtrise du mot *numérique*, de cette ambiance, est une maîtrise morale au sens où elle requiert de la tenue, de la distance, parfois une suspension d'activité, du sang froid. Produire un regard serein et maîtrisé sur l'ensemble de cette réalité.

La transversalité du groupe est une vraie richesse, dans ce cadre, quels seraient les axes à « prioriser » en EMI ?

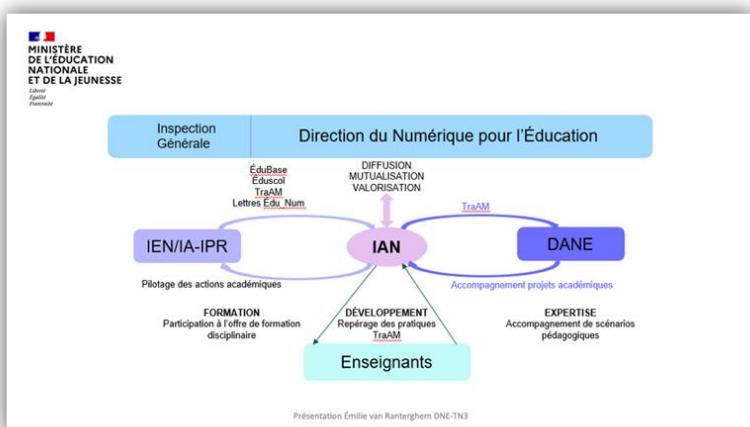
Il faut partir des pratiques donc des individus. Si les pratiques sont communes (Google, Facebook, TikTok etc.), les besoins, attentes ou espoirs de ces acteurs ne sont pas forcément explicites. Quand on travaille avec des collègues il faut essayer de comprendre, clarifier, identifier ce qu'ils veulent. Les aider les aider à se donner une représentation unifiée de leur rapport au numérique. Sortir du schéma du numérique « couteau suisse ». En partant des besoins explicites des opérateurs, il est peut-être possible de révéler des besoins et possibilités implicites, de contribuer à une représentation autre que simplement instrumentale et utilitaire du monde numérique, de contribuer à une représentation du monde numérique comme continuum avec le monde de la vie.

Qui forme le formateur ? Quel programme de formation ?

Il n'y a pas de formateur de formateur de formés. Il n'y a pas non plus une chaîne avec un formateur et un sous-formé en bout de chaîne. Il y a des pratiques et des compétences tout au long de la chaîne. Le rôle des différents éléments de la chaîne est un rôle de conscientisation et non pas de formation. Il s'agit d'un mode plus esthétique que technique sur lequel nous devons apporter un éclairage nouveau, original. Avec le numérique on est toujours dans le balbutiant, structurellement.

La stratégie du numérique pour l'éducation

Émilie van Ranterghem, Cheffe de projet responsable des usages pédagogiques et de l'animation du réseau des experts du 2nd degré, DNE-TN3



Support de présentation à consulter sur Tribu (note : Kit du IAN 007, à « charter », disponible avant la fin de l'année, disponible si besoin à l'état brut)

10 missions nationales des IAN

- Exercer et relayer au sein de l'académie une **veille pédagogique et technologique** ;
- Référencer les séquences expérimentées dans le cadre des **TraAM** (travaux académiques mutualisés) dans **Édubase** ;
- Valoriser les séquences pédagogiques académiques hors TraAM par leur référencement dans **Édubase** ;
- Gérer et animer un espace dédié sur le **portail académique**, selon la chaîne de validation académique ;
- Gérer et animer un **compte Twitter** dédié ;
- Contribuer au fonctionnement du **réseau national IAN** (séminaire annuel, rapport d'activités, réunions de travail de la DANE) ;
- Porter à la connaissance des experts du bureau de l'accompagnement des usages et de l'expérience utilisateur les travaux académiques initiés ;
- Contribuer à la rédaction des **lettres ÉduNum** ;
- Co-élaborer, si nécessaire, avec les équipes concevant des parcours de formation sur la plateforme **m@gistère** ;
- Promouvoir les **thématiques portées par la DNE** dont les communs numériques.

Présentation Émilie van Ranterghem DNE-TN3

Les dossiers EMI du bureau DNE TN3

Richard Galin, Chef de projet EMI et culture numérique, DNE-TN3

Support de présentation à consulter sur Tribu (Note : une V2 de la webradio n'est pas encore actée)

Année scolaire 2021-2022

- ✓ Novembre 2021 - page éduscol « [Comprendre les droits d'auteur avec les fiches de l'Hadopi](#) »
- ✓ Janvier 2022 - mise en place du réseau des IAN EMI
- ✓ Janvier 2022 - PNF « [Éduquer aux médias et à l'information pour former des citoyens](#) »
- ✓ Janvier 2022 - [vadémécum](#) pour l'éducation aux médias et à l'information
- ✓ Janvier 2022 - circulaire [Une nouvelle dynamique pour l'éducation aux médias et à l'information](#)
- ✓ Février 2022 - plan d'actions « [Pour un usage raisonnable des écrans par les jeunes et les enfants](#) » (2021-2023)
- ✓ Février 2022 - 19^{ème} édition du Safer Internet Day (SID) : « [Enfants connectés, tous concernés !](#) »
- ✓ Mars 2022 - appel à projet « [Une Webradio, un parrain](#) »
- ✓ Juin 2022 - sondage « [Les enseignants et la citoyenneté numérique](#) » (Arcom, CNIL, DDD) - 2^{ème} rapport EMI Arcom

Année scolaire 2022-2023

- ✓ Septembre 2022 - opération [#BienvenueLes6e](#)
- ✓ Novembre 2022 - publication page éduscol « [Education et cybersécurité](#) »
- ✓ Novembre 2022 - rapport annuel DDD 2022 « [La vie privée : un droit pour l'enfant](#) »
- ✓ Novembre 2022 - Lancement du volet Numérique du Conseil National de la Réfondation (CNR)
- ✓ Déc. 2022 - réactivation de l'[Observatoire de la haine en ligne](#) (Arcom) – loi du 24 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur internet dite « loi Avia ». [Lignes directrices prises pour contribuer à la lutte contre la dissémination des contenus haineux en ligne](#)
- ✓ Déc. 2022-janv. 2023 (?) - page éduscol « [Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques](#) »
- ✓ Janvier 2023 - PNF « [Renforcer le pilotage académique de l'EMI](#) » (Journée présentielles le mardi 31 janvier 2023 + jeudi 2 février pour la partie synchrone)
- ✓ Février 2023 - 20 ans du [Safer Internet Day](#) (SID) (Internet Sans Crainte)

Année scolaire 2022-2023

D'ici juin :

- ✓ attestation de sensibilisation au numérique en 6ème
- ✓ civisme et jeux vidéo (DILCRAH)
- ✓ campagne Cybersécurité

Temps d'échanges (notes)

- Prendre contact avec les IAN des autres disciplines
- Trouver sa place, échanger et composer avec les différents acteurs
- S'occuper des 3 axes en priorité car les missions sont étendues
- Communiquer sur le groupe Tchap pour échanger
- Se connecter à l'espace Tribu pour prendre connaissances des documents
- Prévoir dans les prochains TraAM EMI le référencement des scénarios

Édubase

Olivier Pingal, chef de projet Édubase, DNE TN3

Support de présentation à consulter sur Tribu (Note : des réunions à distance sont prévues pour faciliter la prise en main de l'outil)

RGPD

Antony Barillot, Délégué académique à la protection des données (DPD) de l'académie de Poitiers

Support de présentation à consulter sur *Tribu*

Notes spécifiques lors des échanges :

- *Genially* : outil ne permettant pas de répondre aux obligations RGPD. Son utilisation dans un cadre professionnel (enseignement - formation - ...) reste sous la responsabilité du responsable de votre activité professionnelle

Enseignement : responsabilité du chef ou de la cheffe d'établissement.

Mission académique (IAN, formation, ...) : responsabilité du recteur / rectrice.

Cette solution (comme d'autres solutions numériques) ne peut être utilisée que si elle est inscrite au registre des traitements du responsable de traitement ayant préalablement reçu une information complète par le porteur du projet et avis de son DPD / DPO afin de prendre une décision éclairée sur sa mise en œuvre (ou non).

- *La Digitale* : outil hébergé en suisse apportant certaines garanties de conformité en tant que pays adéquat. Voir [la page sur la protection des données dans le monde de la CNIL](#). Le prestataire ne propose pas de contrat de sous-traitance (article 28 du RGPD) donc il n'existe pas de garantie. (Hypothèse : rachat de *La Digitale* par Google). Si le modèle économique de dons s'arrête, c'est le même problème. Pour le moment il n'existe pas de réutilisation des données collectées par le prestataire dans le même esprit que les produits *Framasoft*.
- Ne pas réduire les formulaires de captation aux seules autorisations voix/image d'éduuscol : la question de la complexité et compréhension des documents

d'autorisation du droit image et voix revient régulièrement et notamment pour les documents proposés sur le [site éduscol dans la page protection des données](#) (ayant fait l'objet d'une validation par les DPD / DPO académique et la DAJ du MEN). Le sujet des non-francophones revient également régulièrement...

Des établissements, porteurs de projets... procèdent malheureusement à la simplification de ces documents et il n'en reste plus grand-chose pensant que cela facilite la compréhension et donc permettant la signature ...

Si la personne concernée ne comprend pas le document ... elle ne le signe pas ;-)
(consentement libre et éclairé). Rien n'interdit d'accompagner la compréhension de ce qui est demandé en amont d'une signature (traduction, illustration ...) mais le document d'autorisation « contrat » doit rester complet.

- *Twitter : déclarer l'utilisation du réseau social dans le registre*

L'usage de la plupart des réseaux sociaux en classe pose un problème concernant les obligations RGPD de nos structures : pas de contrat de sous-traitance et donc aucune garantie, hébergement des données hors UE, finalité propre du réseau social en plus des actions pédagogiques envisagées (profilage...), utilisation uniquement suite au consentement des utilisateurs ...

Son utilisation, ne peut être que dans un objectif de communication et donc le relais d'une information diffusée sur un autre support (site, blog, ENT...) pour ne pas rendre obligatoire la création de comptes ou l'acceptation de cookies pour consulter l'information.

La [jurisprudence récente du tribunal administratif de Marseille](#) reconnaît que le consentement ne peut être retenu comme base légale dans le contexte de nos missions éducatives.

Les réseaux sociaux utilisables en pédagogie sans poser de non-conformité au RGPD sont ceux proposés (pour le moment) dans les ENT. Pour les enseignants il existe ceux proposés par le MEN, Canopé...

Vous trouverez les mêmes remarques dans le guide RGPD de Canopé (en page 19 et 20 du Guide de Canopé RGPD_WEB - Réponse à la question 3) [disponible dans la page protection des données du site éduscol](#). Dans l'hypothèse où vous souhaitez mettre en œuvre un réseau social, il sera obligatoire de le documenter, car la jurisprudence reconnaît une co-responsabilité de l'administrateur d'une page de réseau social avec le prestataire du réseau social.

Pour documenter votre démarche de conformité pour ce projet, vous devez :

- Établir une fiche de traitement
- Informer les usagers par des mentions. Elles sont à positionner dans une page du réseau social ou, si c'est impossible, orienter l'usager via un lien depuis le réseau social sur une page de votre ENT ou du site internet de l'établissement.
- Une charte de modération

!\\ Au préalable :

Pour tout projet de ce type, il conviendra donc de présenter le projet au responsable de traitement qui est le chef d'établissement (avec l'ensemble des documents nécessaires – cf. liste des documents plus haut ainsi que la problématique RGPD) et d'obtenir sa validation avant toute mise en œuvre.

La création du compte est sous la responsabilité du chef d'établissement (ou autre responsable) et il doit pouvoir en gérer l'administration (Délégation possible).

Suivant l'usage et le besoin de pérennité du compte, il doit pouvoir être transmis au prochain responsable (qui pourra gérer les publications et aussi décider de sa suppression).

- Limiter les risques de la sous-traitance et sécuriser les pratiques (cf. informations en fin du support communiqué)

[Présentation de ressources](#)

[Pierre Nobis](#), Chargé de mission nationale EMI

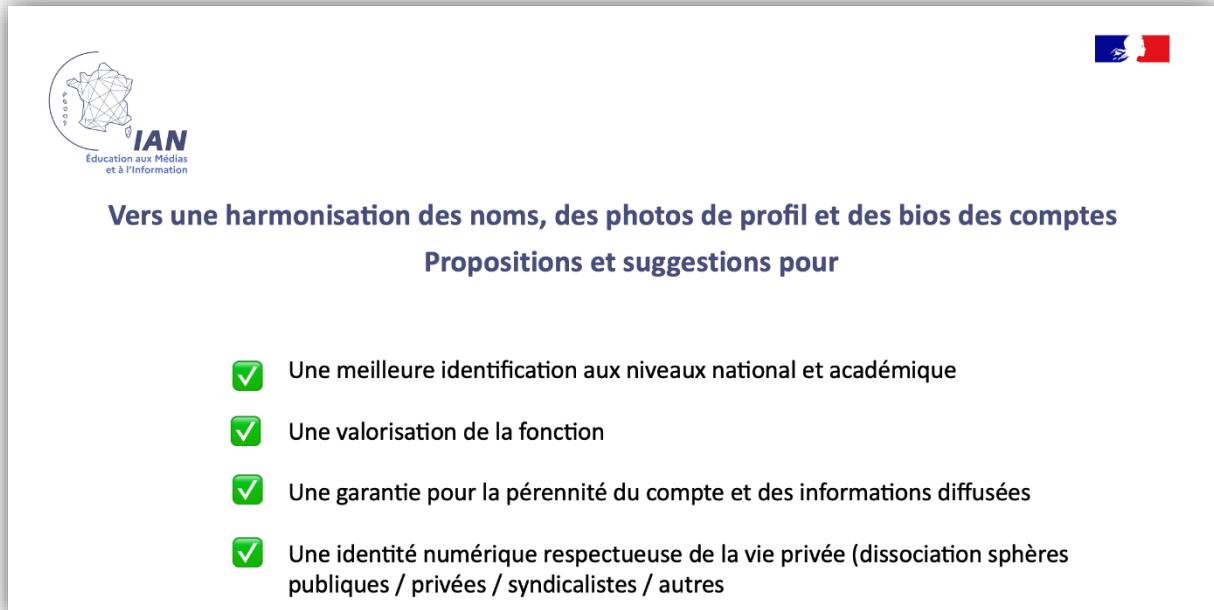
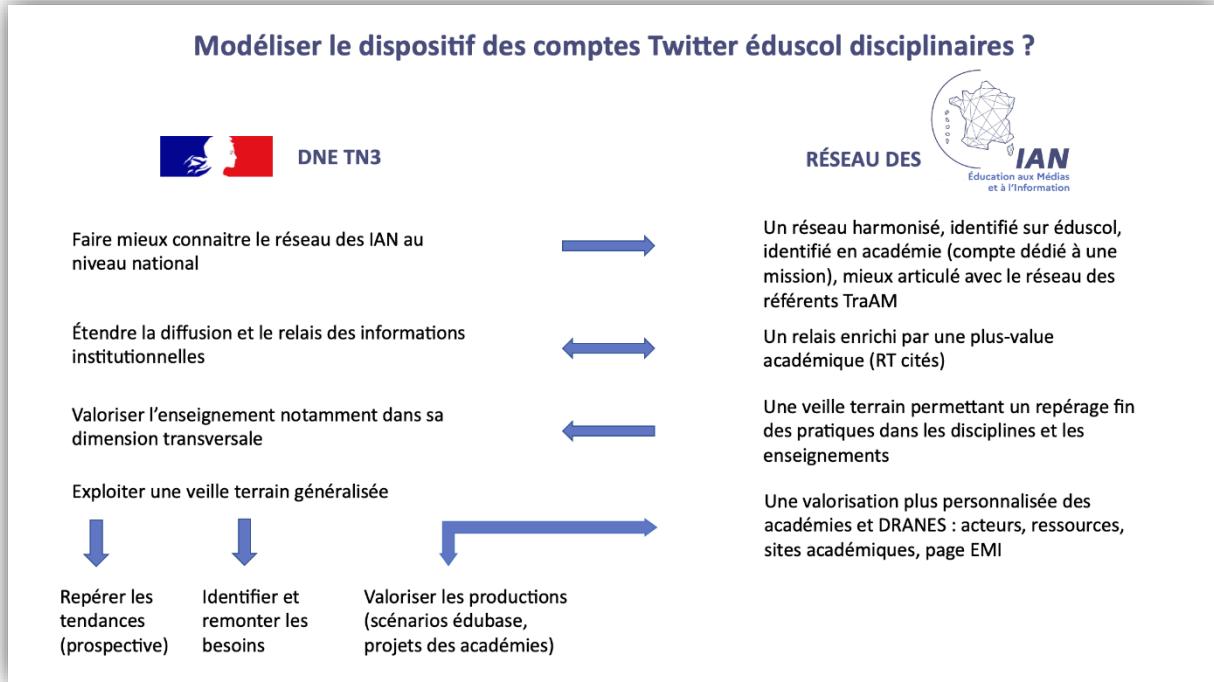
Bibliographie à consulter sur *Tribu*

[Twitter : modéliser les comptes éduscol ?](#)

[Brigitte Pierrat](#), Chargée de mission nationale EMI et veille, DNE TN3

Support de présentation à consulter sur *Tribu*

L'essentiel des propositions



Proposition pour les noms de compte et pseudos



IAN EMI Martinique
@ianEMI_Martinique

Académies	compte
Aix Marseille	ianEMI_AixMa
Amiens	ianEMI_Amiens
Besançon	ianEMI_Besancon
Bordeaux	ianEMI_Bordeaux
Clermont-Ferrand	ianEMI_Clermont
Corse	ianEMI_Corse
Créteil	ianEMI_Creteil
Dijon	ianEMI_Dijon
Grenoble	ianEMI_Grenoble
Guadeloupe	ianEMI_Guad
Guyane	ianEMI_Guyane
La Réunion	ianEMI_Reunion
Lille	ianEMI_Lille
Limoges	ianEMI_Limoges
Lyon	ianEMI_Lyon
Martinique	ianEMI_Martiniq
Mayotte	ianEMI_Mayotte
Montpellier	ianEMI_Montpell
Nancy-Metz	ianEMI_NancyM
Nantes	ianEMI_Nantes
Nice	ianEMI_Nice
Normandie	ianEMI_Normand
NouvelleCalédonie	ianEMI_NC
Orléans-Tours	ianEMI_OT
Paris	ianEMI_Paris
Poitiers	ianEMI_Poitiers
Polynésie française	ianEMI_PF
Reims	ianEMI_Reims
Rennes	ianEMI_Rennes
Saint-Pierre et M	ianEMI_SPM
Strasbourg	ianEMI_Strasb
Toulouse	ianEMI_Tlse
Versailles	ianEMI_Versail
Wallis-et-Futuna	ianEMI_WallisF

Proposition pour les photos de profil



Proposition pour les biographies

IAN EMI Académie

@ianEMI_Ac

Réseau national des IAN Éducation aux médias et à l'information. Compte tenu par Nom et Prénom du IAN, IAN EMI [@comptedelacademie](#) et ou [@comptedane](#)

IAN EMI Martinique

@ianEMI_Martiniq

Réseau national des IAN Éducation aux médias et à l'information. Compte tenu par Marthe Bertide Limier, IAN EMI [@acmartinique](#) [@DaneMartinique](#)



Élément personnalisé
• bandeau

Éléments communs personnalisés

- photo de profil
- compte
- Pseudo
- bio
- url page EMI acad

IAN EMI Martinique

@ianEMI_Martiniq

Réseau national des IAN Éducation aux médias et à l'information. Compte tenu par Marthe Bertide Limier, IAN EMI [@acmartinique](#) [@DaneMartinique](#)

© Académie de la Martinique  A rejoint Twitter en mars 2017

Proposition pour une ligne éditoriale personnalisée, à compléter / définir avec l'académie

En rapport avec l'enseignement :

Signalement et valorisation des informations institutionnelles

Retweet des informations du compte EMI, augmentées si possible par le signalement en rapport d'actions / projets académiques (tweets cités)

Signalement et valorisation des informations académiques

RT ou tweets natifs avec prise en compte des autres comptes de la cellule académique EMI

Signalement des initiatives locales, régionales, départementales

Tweets natifs

Signalement et valorisation du terrain

Tweets natifs

Identification d'un socle de formation

Léger mais homogène, optimisé pour la veille et la recherche

Gestion du compte

- Reconnaître les critères de pertinence d'un compte
- Créer son réseau en fonction de ces critères

Veille

- Structurer le compte en listes, publiques ou privées
- Identifier les principaux #
- Maîtriser les équations de recherche

Enjeux éthiques, éducatifs et pédagogiques de l'éducation inclusive en lien avec le numérique

Julia Midelet, Maître de conférences en Sciences de l'éducation et de la formation (Cirnef - Normandie Université), chercheure associée (LISIS, EXPERICE) - Inclusion et numérique

Support de présentation à consulter sur *Tribu*

Notes sur la présentation et les échanges :

- Bien faire la différence entre école inclusive et éducation inclusive
- Distinguer compensation et accessibilité, différenciation et adaptation
- Travailler l'acceptabilité de l'accessibilité
- Prendre en compte les « déterminants de l'accès »
- Identifier les besoins situés, pour rendre les situations pédagogiques plus accessibles
- S'appuyer sur les ressources de l'Orna
- Caractériser les outils et leur « opérationnalité inclusive »

Éducation à l'Évaluation de l'information (EEI)

Mônica Macedo-Rouet, Professeure des universités en psychologie, CY Cergy Paris Université, laboratoire Paragraph - Éducation à l'évaluation de l'information

Support de présentation à consulter sur *Tribu*

Notes sur la présentation et les échanges :

- 3 questions
 - Qu'est-ce que « l'évaluation de l'information (EI) » ? Évolution, concepts...
 - Quels sont les défis de l'évaluation de l'information pour les élèves ?
 - Comment intégrer l'évaluation de l'information dans l'EMI?
- L'EI, comme étape du processus de lecture/recherche d'informations
- Distinguer évaluation de plausibilité et évaluation de crédibilité de l'information
- Qualité de l'info et autorité cognitive des sources
- 6 défis majeurs pour l'EEI
 - Savoir « quand » et « comment » évaluer, activer sa vigilance selon le contexte
 - Ne pas se laisser guider par des indices superficiels (ex. typographie)
 - Se munir de critères d'évaluation sous la forme de questions claires et directes
 - Apprendre à évaluer les sources d'information
 - Identifier les contours d'une « expertise documentaire », indépendante des connaissances d'un domaine
 - Réduire les contraintes sur la mémoire lors de l'évaluation (ex. accès aux documents)

- Les résultats des études expérimentales suggèrent que l'évaluation de l'information nécessite un enseignement explicite
 - Intérêt des documents présélectionnés => effet plus important d'apprentissage malgré la simplification de la situation de lecture, de facto moins authentique
 - Ne pas se limiter à des exercices d'application de critères (inclure des exercices de transfert à d'autres sujets, exemples, etc.)
 - Envisager la piste de la formation entre pairs
 - Varier les contextes (buts de recherche, choix du thème, type/niveau de motivation pour l'élève, etc.)